

## Communiqué de presse

Saint-Etienne, jeudi 8 février 2007

Contact presse : Marine Triomphe  
Déléguée à la communication  
[triomphe@emse.fr](mailto:triomphe@emse.fr)  
Tel. 04 77 42 00 50

Formation | Ingénieur | Alternance sous statut salarié

### **La formation sous statut salarié «Ingénieur spécialité Génie Industriel» délivrée par l'ISTP\* et diplômée par l'ENSM.SE\* : une « référence » pour le Ministre délégué à l'industrie**

Lors d'un colloque sur l'orientation stratégique des Ecoles des Mines qui s'est tenu au Minéfi vendredi 2 février dernier, François Loos, Ministre délégué à l'Industrie\*, soulignait la qualité de la formation sous statut salarié délivrée par l'ISTP sous convention avec l'Ecole des mines de Saint-Etienne en désignant l'établissement comme référent « pour encourager la reprise d'études sous statut salarié, y compris en utilisant la VAE » et souhaitant qu'il tienne un rôle pilote dans ce domaine.

Ce même jour, 107 nouveaux ingénieurs spécialité Génie Industriel, formés par alternance dans le cadre de la formation continue ou de l'apprentissage par l'ISTP, étaient diplômés de l'ENSM.SE. L'occasion de fêter le Millième diplômé de cette filière.

Les Ecoles des mines présentent des profils différents sur le terrain de l'ouverture sociale. Toutes les écoles conduisent des expériences de promotion sociale avec les établissements secondaires qui leur sont proches, par exemple. D'autres actions telles que la VAE (Validation des acquis de l'expérience) commencent à se mettre en place. A l'Ecole des mines de Saint-Etienne, l'accent a été mis sur la formation sous statut salarié, une autre voie pour accéder au titre d'ingénieur, et également une « seconde chance » qui vise à favoriser la reprise d'études.

#### **Une autre façon d'accéder au diplôme d'ingénieur**



Dès 1991, l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne s'est engagée dans une démarche ouvrant une autre voie d'accéder au diplôme d'ingénieur : l'alternance sous statut salarié. Une convention entre l'ISTP - une des 1ères formations d'ingénieur reconnu par la certification ISO 9001 - et l'ENSM.SE a permis de concrétiser cette ambition pour délivrer chaque année un diplôme d'ingénieur labellisé de cette grande école à une centaine d'apprenants sous statut salarié.

#### **Le 1000<sup>e</sup> diplômé sous statut salarié et le 1<sup>er</sup> par VAE**

Le message du Ministre de l'Industrie, donnant aux formations sous statut salarié délivrées par l'ISTP valeur d'exemple constitue une reconnaissance de poids pour cette formation qui a su réunir les structures représentatives de l'environnement professionnel et de l'enseignement supérieur pour mettre en place ces cursus originaux, aujourd'hui largement reconnus par l'industrie.

Il y a 15 ans, une poignée d'élèves s'engageaient dans cette nouvelle démarche de formation d'ingénieur par alternance ; le 2 février dernier, plus de 500 personnes étaient venues féliciter la nouvelle promotion de 107 ingénieurs qui compte le Millième élève diplômé et le 1<sup>er</sup> par la VAE ! En effet, pour la première fois cette année, l'ENSM.SE en partenariat avec l'ISTP, a délivré un diplôme d'ingénieur par la voie de la VAE à un cadre dirigeant de 45 ans. Ce principe permet à des salariés à fortes responsabilités de transformer leur expérience et leurs acquis professionnels en un diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) après un parcours de validation spécifique.

#### **Le choix de la diversité**

Lors de la remise des diplômes de la 15<sup>e</sup> promotion, le 2 février dernier, Michel Cournil, directeur de la formation à l'ENSM.SE, insistait sur l'importance de l'ouverture du panorama des formations : « Si l'image et la notoriété des Mines sont dues au « diplôme historique » des ingénieurs civils des mines, nos formations n'ont jamais été aussi fortes et reconnues que depuis leur diversification dans le cadre des cursus en alternance en partenariat avec l'ISTP. Loin d'être concurrentes nos filières sont au contraire gérées en complète synergie auprès de publics différents et répondent à des besoins différents.

## Communiqué de presse



L'alternance a permis à l'Ecole d'aller à la rencontre des PME/PMI permettant ainsi une prise de contact avec de nouvelles thématiques (création d'entreprise, reprises...), une mission enrichissante et bénéfique pour tous. »

Un positionnement en droite ligne avec les préconisations de François Loos qui souhaite que les Ecoles des mines s'ouvrent à un public plus large et se rapprochent du tissu économique local, notamment par le développement de formations continues.

Dans son discours de clôture, le parrain de la nouvelle promotion d'ingénieurs spécialité Génie industriel, Jean-Claude Faradian, Vice-Président en charge des Ensembles Dynamiques de la Société EUROCOPTER, a insisté sur la valeur humaine dans l'entreprise : « Vous êtes les managers de demain, vous allez contribuer à faire non seulement la France mais le monde de demain, nous comptons sur vous pour placer l'être humain au cœur de vos préoccupations pour oser faire un autre monde dans lequel toutes les pièces du puzzle seront importantes. Pour cela restez vous-même et respectez-vous ... vous saurez ainsi respecter les autres », avant de donner à tous rendez-vous dans 10 ans pour faire un bilan.

*\*ISTP : Institut supérieur des techniques productives (Saint-Etienne)*

*ENSM.SE : Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne*

*\*\*Le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est le Ministère de tutelle des Ecoles des Mines.*

### ***A propos de la formation d'ingénieur sous statut salarié***

L'ENSM.SE en partenariat avec l'ISTP propose plusieurs cursus sous statut salarié (dans le cadre de l'apprentissage ou de la formation continue) qui placent la situation professionnelle au centre de la démarche formative. Les nouveaux ingénieurs ainsi formés abordent leurs nouvelles fonctions avec à la fois un diplôme et une expérience professionnelle

Que ce soit dans un grand groupe industriel ou une PME/PMI, chaque diplômé a réalisé dans le cadre de sa formation un projet d'industrialisation, d'organisation de la production, d'optimisation du système de production, de développement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, de qualité, d'environnement, de système d'information... Il s'inscrit ainsi dans une démarche de progrès personnel et pour son entreprise.

#### **Ingénieur spécialité Génie industriel**

L'ingénieur spécialité Génie Industriel ainsi formé est un manager appréhendant les systèmes de production (gestion de production, organisation, maintenance...) dans leurs aspects techniques, économiques, organisationnels et humains.

Il trouve sa place dans tous les secteurs d'activité :

- entreprises manufacturières (équipement industriel, électricité, électronique, mécanique, métallurgie, textile, plastique, ameublement, papeterie ...)
- industries de process (agro-alimentaire, chimie, pharmacie ...)
- sociétés d'ingénierie et de conseil (productique, informatique ...)
- sociétés de services aux collectivités (assainissement, traitement des déchets ...)...

Grâce à ses compétences acquises, il est force de proposition et de développement pour son entreprise. Sur le terrain, il est un élément moteur en matière de dialogue, de décision et de dynamisation.

*L'ENSM.SE propose également une formation d'ingénieur « Electronique et informatique industrielle » sous statut salarié pour des techniciens en poste en entreprise et par apprentissage pour les jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur court (BTS ou DUT) en partenariat avec l'association ITII PACA.*

*Cette formation en 3 ans se déroule au Centre microélectronique de Provence de l'ENSM.SE à Gardanne.*